

## DECISION

### La Présidente du Directoire du Fonds Hassan II pour le développement économique et social

- Vu le Dahir n°1-02-02 du 15 Kaada 1422 (29 janvier 2002) portant promulgation de la loi n°36-01 portant création du Fonds Hassan II pour le développement économique et social, notamment son article 12 ;
- Vu le statut en vigueur régissant le personnel du Fonds Hassan II ;
- Vu la circulaire n°24/2012 du 06 Hija 1433 (22 octobre 2012) du chef de Gouvernement, fixant les conditions et modalités d'organisation des concours de recrutement dans les emplois publics ;
- Vu la loi-cadre du Fonds Hassan II au titre de l'exercice budgétaire 2025 ;
- Vu la décision n°064/2025 v. 2 SEP 2025 relative à l'institution d'une commission interne, chargée de la sélection des candidats pour le pourvoi du poste de Chargé Développement RH au titre de la loi-cadre 2025 ;
- Considérant la nécessité de renforcer l'équipe du Service Capital Humain dans le cadre du déploiement des projets de développement RH

## DECIDE

**Article 1 :** Le Fonds Hassan II pour le développement économique et social lance un appel à candidature pour le pourvoi du poste de « Chargé Développement RH » (Réf. : CDRH)

### **Article 2 : Conditions de participation**

- Cette opération est ouverte aux candidats de nationalité marocaine, âgés de 45 ans au plus à la date de publication de la présente décision et remplissant les conditions et critères exigés tels qu'indiqués comme suit :
  - ✓ Être titulaire d'un diplôme de Bac+5, idéalement en management des ressources humaines ;
  - ✓ Justifier d'une expérience entre 2 et 5 ans au maximum, dans le domaine des Ressources Humaines, idéalement en développement RH.

**Article 3 :** Les missions et les attributions relatives au poste précité ainsi que les compétences exigées sont décrites dans la fiche d'emploi ci-jointe.

### **Article 4 : Dossier de candidature**

Les candidats intéressés doivent présenter un dossier comprenant les documents suivants :

- ✓ Une demande manuscrite signée par le candidat ;
- ✓ Un curriculum vitae (CV) avec photo récente ;
- ✓ Une copie certifiée conforme de la CIN ;
- ✓ Copie(s) certifiée(s) conforme(s) du ou des diplômes ;
- ✓ Copie(s) des attestations de travail justifiant l'expérience.



صندوق الحسن الثاني  
للتنمية الاقتصادية والاجتماعية  
FONDS HASSAN II  
POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

**Article 5 :** Les personnes intéressées remplissant les conditions requises, telles que décrites à l'article 2, sont priées de déposer leur dossier de candidature, sous pli fermé, au Fonds Hassan II sis à Avenue Allal El Fassi, Complexe Administratif et Culturel de la Fondation Mohammed VI, Bloc A2, 2ème étage, Madinat Al Irfane, Hay Ryad – Rabat ou de le transmettre par mail à l'adresse [recrutement@fh2dev.ma](mailto:recrutement@fh2dev.ma) ou via le portail « [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma) » en précisant la référence du poste.

Les informations recueillies par le Fonds Hassan II pour le développement économique et social sur le site [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma) font l'objet d'un traitement destiné à la sélection des candidats pour l'emploi. Conformément à la loi n° 09-08 promulguée par le Dahir 1-09-15 du 18 février 2009, relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, les candidats bénéficient d'un droit d'accès et de rectification des informations qui les concernent, qu'ils peuvent exercer en s'adressant à [recrutement@fh2dev.ma](mailto:recrutement@fh2dev.ma). Ils peuvent également, pour des motifs légitimes, s'opposer à ce que les données qui les concernent fassent l'objet d'un traitement. Ce traitement a été notifié et autorisé par la CNDP au titre de l'autorisation n° A-RH-546/2024.

La date limite pour le dépôt des candidatures est fixée au **24 septembre 2025 à 16h**. Aucune suite ne sera donnée aux dossiers incomplets, parvenus après le délai, ou non conformes aux conditions ci-dessus.

**Article 6 :** La liste des candidats répondant aux critères mentionnés à l'article 2 sera affichée dans les locaux du Fonds Hassan II et publiée sur le portail [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma).

Ces candidats seront convoqués pour passer un entretien oral de 45 minutes avec les membres de la commission interne de recrutement.

**Article 7 :** Ladite commission soumettra pour validation les résultats de ses travaux à la Présidente du directoire du Fonds Hassan II.

**Article 8 :** La présente décision et les résultats des entretiens d'évaluation seront affichés dans les locaux du Fonds Hassan II et publiés sur le site [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma).



Présidente du Directoire  
Signé: Dounia TAARJI

C

FICHE D'EMPLOI : CHARGE DEVELOPPEMENT RH

▪ **MISSION ET RATTACHEMENT HIERARCHIQUE**

Sous la responsabilité du Chef du service Capital Humain au sein de la Direction Finances & Support, le titulaire du poste participe à la réalisation des missions en développement RH.

▪ **ATTRIBUTIONS**

- Assurer la mise à jour du Référentiel des Emplois et des Compétences (REC) ;
- Contribuer au déploiement du plan de recrutement annuel ;
- Piloter la mise en œuvre du plan de formation, en coordonnant avec les acteurs internes et externes concernés ;
- Concourir à l'organisation de la campagne d'évaluation annuelle des collaborateurs ;
- Participer au projet de digitalisation des processus de développement RH et assurer une mise à jour régulière du SIRH ;
- Contribuer activement à des projets de développement RH ;
- Piloter la mise en place d'actions de communication interne et d'évènements RH.

▪ **PROFIL REQUIS**

- ✓ Être titulaire d'un diplôme de Bac+5, idéalement en management des ressources humaines ;
- ✓ Justifier d'une expérience entre 2 et 5 ans au maximum, dans le domaine des Ressources Humaines, idéalement en développement RH.
- ✓ Avoir un bon esprit d'analyse, de synthèse et d'organisation ;
- ✓ Avoir des qualités relationnelles ;
- ✓ Maîtriser les applications informatiques/bureautiques (Excel, PowerPoint, Word) et SIRH ;
- ✓ L'ouverture aux outils digitaux est un plus.

